

ASSOCIATION MAISON DE NAISSANCE LA ROSERAIE

GENEVE

• • •

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE 2022**

22 MARS 2023

• • •



GENEVA GROUP INTERNATIONAL
EXPERT-REVISEUR AGRÉÉ ASR ET MEMBRE  EXPERT
SUISSE

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint à
l'assemblée générale de
**l'Association Maison de naissance la
Roseraie**

GENEVE

Genève, le 22 mars 2023

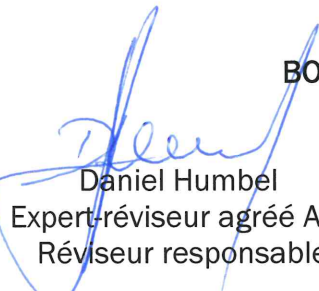
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de **l'Association Maison de naissance la Roseraie** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

BONNEFOUS AUDIT SA


Daniel Humbel
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable


Serpil Arranz Makine
Réviseur agréé ASR

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)



**Association Maison de naissance la Roseraie
GENEVE**

BILAN 2022 et 2021

		31.12.2022	31.12.2021
		CHF	CHF
<u>ACTIF</u>			
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			
Trésorerie	8.1	268 980	645 329
Créances résultant de prestations de services	124 220		
././. Provision sur créances	<u>(4 582)</u>	8.2	119 638
			53 922
Stocks matériel et dossiers médicaux	8.3	21 963	20 806
Actifs transitoires	8.4	15 559	14 330
Total actif circulant		<u>426 141</u>	<u>734 387</u>
 <u>ACTIF IMMOBILISE</u>			
Mobilier d'exploitation		23 916	1 362
Électroménager		3 105	4 223
Matériel médical		11 334	0
Réaménagement salles d'accouchement		247 038	49 793
Total actif immobilisé	8.5	<u>285 394</u>	<u>55 378</u>
 TOTAL DE L'ACTIF		<u>711 534</u>	<u>789 765</u>
 <u>PASSIF</u>			
<u>CAPITAUX A COURT TERME</u>			
C/C sages-femmes		164 783	229 069
Dettes sociales		3 276	20 002
Fournisseurs		7 554	2 211
Prestations à restituer à l'Etat de Genève	8.6	31 896	34 520
Passifs transitoires	8.7	38 114	6 157
Total capitaux à court terme		<u>245 624</u>	<u>291 959</u>
 <u>FONDS AFFECTES</u>			
Fonds affectés à la création de la Maison de Naissance	8.8	0	0
Fonds Fondation privée Genevoise affectés aux travaux 2021	8.9	168 275	200 000
Fonds Loterie Romande affectés aux travaux 2021	8.9	90 000	90 000
Total des fons affectés		<u>258 275</u>	<u>290 000</u>
 <u>FONDS PROPRES</u>			
Fortune au 1er janvier		207 806	54 401
(Perte)/Excédent de l'exercice		(169)	153 405
Total des fonds propres		<u>207 636</u>	<u>207 806</u>
 TOTAL DU PASSIF		<u>711 534</u>	<u>789 765</u>

Association Maison de naissance la Roseraie
GENEVE

COMPTE DE RESULTAT 2022 et 2021

	<i>Budget 2022</i>	01.01.2022 31.12.2022	01.01.2021 31.12.2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Prestations DRG caisses maladies - 45%	367 013	361 053	440 416
Prestations DRG Etat de Genève - 55%	436 309	416 268	523 571
Prestations DRG autres cantons	12 262	25 018	14 714
Prestations membres non soumis LAMAL	42 972	52 633	51 566
Forfait pour infrastructure	2	0	2
Cours de préparation à la naissance	25 350	26 150	25 350
Prestations d'hôtellerie	23 607	22 563	28 328
Ventes diverses	2 420	5 083	2 904
Total des produits des prestations	909 935	908 768	1 086 851
Produits différés - utilisation dons affectés	0	8,8 31 725	7 133
Dons divers	4 380	800	4 380
Total des produits des subventions et dons	4 380	32 525	11 513
Participations financières des sages-femmes	21 035	17 917	25 242
Cotisations des membres	33 429	41 150	40 115
Produits divers	7 454	3 649	8 774
Total des autres produits	61 918	62 716	74 130
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	976 233	1 004 009	1 172 494
CHARGES DIRECTES			
Salaires bruts	253 918	251 325	255 131
Charges sociales	26 932	27 074	26 524
Prévoyance professionnelle	11 804	11 804	10 998
Frais de formation	2 182	624	2 182
Total des frais du personnel	294 836	290 826	294 835
Honoraires sages-femmes	467 335	9,1 507 783	560 802
Honoraires des pédiatres	17 079	12 395	17 079
Matériel d'exploitation	24 929	27 136	29 915
Frais d'ambulance	6 888	10 920	6 888
Charges pour denrées alimentaires	17 803	17 980	21 299
Total des charges liées aux prestations	534 034	576 214	635 983
TOTAL DES CHARGES DIRECTES D'EXPLOITATION	828 870	867 041	930 818

Association Maison de naissance la Roseraie
GENEVE

COMPTE DE RESULTAT 2022 et 2021

	<i>Budget 2022</i>		01.01.2022 31.12.2022	01.01.2021 31.12.2021
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	<u><u>147 363</u></u>		<u><u>136 969</u></u>	<u><u>241 676</u></u>
Assurances	2 238		3 562	2 238
Loyer	24 436	9,2	24 436	24 436
Charges locatives, chauffage, sécurité	18 058		23 033	18 622
Frais entretien et réparation	12 421		12 353	8 168
Frais de bureau et d'administration	1 508		1 876	1 508
Frais informatique	9 467		15 170	9 467
Frais de téléphones et ports	2 934		2 498	2 935
Honoraires révision	5 383		5 583	5 383
Honoraires juridiques et divers	500		500	500
Honoraires d'architecte	0		0	0
Frais de codage	4 069		5 025	4 883
Frais d'information et promotion	41		0	41
Cotisations	6 987		6 448	6 987
Frais divers	4 762		1 873	1 946
Total des charges liées aux frais généraux	<u><u>92 804</u></u>		<u><u>102 358</u></u>	<u><u>87 112</u></u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	<u><u>54 559</u></u>		<u><u>34 611</u></u>	<u><u>154 564</u></u>
Amortissements/investissements à la création de la Maison de naissance la Roseraie	0	8,8	31 725	7 133
Autres amortissements	12 068		2 480	4 935
Amortissements	<u><u>12 068</u></u>	8,5	<u><u>34 205</u></u>	<u><u>12 068</u></u>
Ajustement provision sur débiteurs	<u><u>0</u></u>		<u><u>0</u></u>	<u><u>-200</u></u>
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	<u><u>42 491</u></u>		<u><u>406</u></u>	<u><u>142 696</u></u>
Résultat financier	(553)		(530)	(553)
Résultat exercices précédents			(45)	11 261
(PERTE) / EXCEDENT DE L'EXERCICE	<u><u>41 938</u></u>		<u><u>(169)</u></u>	<u><u>153 405</u></u>

**Association Maison de naissance la Roseraie
GENEVE**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

1. Généralités

L'association Maison de naissance la Roseraie est une association à but non lucratif constitué au sens des articles 60 et suivants du Code Civil. Son siège est domicilié à Genève. Elle a pour but de contribuer à l'amélioration de la santé périnatale dans le Canton de Genève par la promotion de la naissance non-médicalisée et par le développement de la prévention et de l'offre de soins dans ce domaine. Promouvoir aussi la reconnaissance des maisons de naissance en Suisse et à l'étranger (cf.statuts pour but complet).

2. Principes appliqués en matière d'établissement des comptes annuels

Tenue de la comptabilité

La comptabilité est tenue à l'interne.

Référentiel

L'association applique le code des Obligations et le nouveau droit comptable.

Principes de base

Les bases de l'établissement des comptes annuels sont:

- la poursuite de l'exploitation
- l'importance relative
- la délimitation correcte des exercices comptables.
- l'intégralité
- la clarté
- la prudence
- la permanence dans la présentation, dans l'information fournie et dans l'évaluation
- la non compensation des charges et des produits.

Méthodes d'évaluation

Les diverses rubriques de l'actif et du passif sont évaluées séparément.

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale, compte tenu toutefois de corrections de valeur si nécessaire.

La comptabilité est tenue selon le principe de l'échéance (postes ouverts).

3. Organisation de l'association

L'association se compose des organes suivants:

- * l'Assemblée générale
- * le Comité
- * le Collège des sages femmes
- * l'Organe de révision

Le Comité

Le Comité est composé de 3 à 7 membres. Depuis avril 2016, les personnes salariées et les sages-femmes ne peuvent faire partie du comité. Deux représentantes participent aux séances avec une voix consultative. Le Comité gère les affaires de l'association conformément à son but et la représente. Au 31.12.2022, il se composait des personnes suivantes:

<i>Prénom et Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Signature</i>
Mme Ana Beatriz Vera Gomez	Présidente	collective à deux
Mme Nastassia Auf der Mauer	Trésorière	collective à deux
Mme Carole Richardet	Membre	collective à deux
Mme Ameline Depover	Membre	collective à deux
Mme Charlotte Planes	Membre	collective à deux
M. Christophe Carlei	Membre	collective à deux

**Association Maison de naissance la Roseraie
GENEVE**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

Sages-femmes représentantes et responsables des soins

Mme Julie Wiederrecht
Mme Amandine Biondi

Personnes salariées responsables de l'administration

M. Yannick Franck Bollard
Mme Corinne Magnin

Fonction

Aide-Comptable à
50%
Directrice à 100%

Signature

sans signature
collective à deux

Le Collège des sages-femmes

Le Collège est composé de sages-femmes admises à exercer au sein de l'association. Il est seul responsable de la direction obstétricale de l'association Maison de naissance la Roseraie, dans le cadre de la réglementation applicable.

L'Organe de révision

Fiduciaire Bonnefous Audit, agréé auprès de l'ASR.

4. Nouveaux statuts

Des nouveaux statuts ont été adoptés le 11.04.2022.

5. Indemnités versées aux membres du Comité

31.12.2022 31.12.2021

Les membres du comité sont rémunérés dans le respect des taux horaires fixés dans les commissions officielles de l'Etat de Genève

5 702 4 696

6. Statut fiscal

L'association bénéficie d'une exonération fiscale sur la base d'une décision de l'administration fiscale cantonale, à partir de la période fiscale 2021 pour une période de 10 ans pour les impôts sur le bénéfice et le capital prévu dans la LIPM et pour une période indéterminée pour l'impôt fédéral direct (LIFD).

7. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

31.12.2022 31.12.2021
 <5 <5

8. Notes relatives au bilan

8.1. Liquidités

31.12.2022 31.12.2021

Caisse	2 032	1 875
Postfinance	0	11 200
Raiffeisen/Courant *	164 246	259 848
Raiffeisen/Réserve*	102 702	372 406
	268 980	645 329

* Le compte de Réserve à la Raiffeisen est composé des Fonds reçus pour la rénovation des salles d'accouchement, soit CHF 290'000 et de notre épargne cumulée au 31.12.2021, soit CHF 82'405.60

Les travaux de rénovation payés au 31.12.2021 se montent à CHF 49'793.21. Ces derniers ont été payés par le compte courant de la Raiffeisen au lieu du compte d'épargne. La situation sera régularisée en 2023.

8.2. Débiteurs et provisions/ débiteurs

Une provision de CHF 4'782,38 sur les débiteurs anciens irrécupérables a été appliquée au 31.12.2020. Elle a été ajustée de CHF 200 cette année. Soit, un solde de provision de CHF 4'582,38 au 31.12.2021. Elle n'a pas été mouvementée au 31.12.2022.

8.3. Stocks de marchandises

Un inventaire physique a été effectué le 31.12.2022 par la direction.

**Association Maison de naissance la Roseraie
GENEVE**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

8.4. Actifs transitoires

Les actifs de régularisations servent à la délimitation périodique des charges et des produits du compte de résultat. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir.

8.5. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées au bilan à leur valeur nettes d'amortissements. Le seuil d'activation a été fixé à CHF 3'000. Les taux d'amortissements appliqués sont les suivants:

Mobilier	10%
Electroménager	10%
Matériel médical	12,5%

Tableau des immobilisations 2022

	Immobilisation brutes 1.1.2022	Achats 2022	Immobilisations brutes 31.12.2022	Amortissements cumulés 2022	Immobilisation nettes 31.12.2022
Mobilier	66 417	26 573	92 990	(69 074)	23 916
Electroménager	11 176	0	11 176	(8 070)	3 106
Matériel médical	54 661	12 953	67 614	(56 280)	11 334
Réaménagement salle d'accouchement	0	274 487	274 487	(27 449)	247 038
TOTAL	132 254	314 014	446 268	(160 873)	285 394

Tableau des amortissements 2022

	Amortissements cumulés 1.1.2022	Amortissemen ts 2022	Amortissements cumulés 31.12.2022
Mobilier	(65 055)	(4 019)	(69 074)
Electroménager	(6 953)	(1 118)	(8 070)
Matériel médical	(54 661)	(1 619)	(56 280)
Réaménagement salle d'accouchement	0	(27 449)	(27 449)
TOTAL	(126 668)	(34 205)	(160 873)

8.6. Prestations à restituer à l'état

	31.12.2022	31.12.2021
55% Prestations hospitalières réalisées	416 268	523 571
Versement reçu	448 166	530 390
Excédent / (insuffisance) de prestations réalisées	(31 898)	(6 819)
Solde au 01.01.2022*	(34 520)	(107 889)
Versement lié à la dette 2018 restitué sur 2022	27 702	27 092
Versement restitué sur 2022	6 819	53 097
	(31 896)	(34 520)

L'Etat de Genève rémunère 55% des tarifs forfaitaires LAMal des prestations hospitalières réalisées par l'association. Les 45% restants sont couverts par la LAMal. Le contrat de mandat de prestations fixe un seuil annuel au-delà duquel les prestations ne sont plus couvertes par l'Etat de Genève.

*Un arrangement sur 4 ans a été convenu pour restituer la dette 2018. Au 31.12.2022, la dette est soldée.

Association Maison de naissance la Roseraie
GENEVE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

8.7. Passifs transitoires	31.12.2022	31.12.2021
Charges à payer	38 114	6 157
	38 114	6 157
	38 114	6 157

8.8. Fonds affectés

Détail des mouvements des fonds affectés 2022

	Solde 1.1.2022	Dotation/ total des dons 2022	Utilisation/ Amortissements 2022	31.12.2022
Fonds affectés destinés à la rénovation des salles d'accouchement (1)	200 000		(31 725)	168 275
Fonds affectés destinés à la rénovation des salles d'accouchement (1)	90 000			90 000

(1) La Maison de Naissance La Roseraie a obtenu CHF 290'000 de fonds pour la rénovation de ses salles d'accouchements. Les travaux ont été fini en 2022. Cet actif a commencé à être amortit dans l'exercice .

Détail des mouvements des fonds affectés 2022

	Solde 1.1.2021	Dotation/ total des dons 2021	Utilisation/ Amortissements 2021	31.12.2021
Fonds affectés destinés à la création de la Maison de naissance la Roseraie	7 133	-	(7 133)	(0)
Fonds affectés destinés à la rénovation des salles d'accouchement (1)	0	200 000,00		200 000
Fonds affectés destinés à la rénovation des salles d'accouchement (1)	0	90 000,00		90 000

9. Notes relatives au compte de résultat

9.1. Honoraires sages-femmes	31.12.2021	31.12.2021
Honoraires sages-femmes liés aux soins	384 912	443 530
Honoraires sages-femmes liés à l'administration	102 201	98 032
Honoraires sages-femmes liés aux autres prestations	20 670	19 240
	507 783	560 802
	507 783	560 802

9.2. Loyer payé et subvention non monétaire de la Ville de Genève pour la mise à disposition de la Maison de naissance la Roseraie	31.12.2022	31.12.2021
Loyer payé	24 436	24 436
Subvention non monétaire	48 000	48 000

10. Evénements survenus après la date du bilan

Néant

11. Les éléments de l'annexe prévus par l'article art.959c CO non mentionnés dans ce rapport sont inexistant.